

Pour diffusion immédiate
Le 30 mars 2017

Le gouvernement se dote d'un mandat spécial pour honorer ses engagements financiers

Le premier ministre et ministre des Finances, M. Sandy Silver, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Yukon a délivré un mandat spécial en vue d'assurer la continuation des programmes et des fonctions du gouvernement au cours des débats qui entoureront le budget 2017-2018 pendant la séance du printemps de l'Assemblée législative.

Ce mandat spécial confère une autorisation budgétaire jusqu'à concurrence de 427 millions de dollars, dont 334 millions pour des dépenses de fonctionnement et d'entretien et 93 millions pour des plans d'immobilisation.

Puisque tous les ministères ont besoin d'autorisations de dépenser à compter du 1^{er} avril 2017, le mandat spécial permettra de continuer les programmes et les services gouvernementaux sur lesquels comptent les Yukonnais, et ce, sans interruption.

Citation

« Étant donné le moment où ont eu lieu les élections et la charge de travail que représente la production d'un budget complet et précis, il est nécessaire qu'un mandat spécial soit délivré. Ce dernier donnera aux ministères l'autorité voulue pour continuer à mener leurs affaires, à exécuter leurs programmes, à fournir des services et à administrer des fonds comme les Yukonnais y ont droit et de la manière dont ils s'attendent que ce soit fait.

« Le budget qui sera présenté et débattu à la séance du printemps donnera aux Yukonnais une vue d'ensemble fidèle des finances du gouvernement.

« Je suis impatient de débattre de notre budget avec mes collègues au cours de la prochaine séance. »

- M. Sandy Silver, premier ministre et ministre des Finances

En bref

- L'objectif du mandat spécial est de s'assurer qu'il y ait des fonds disponibles pour les ministères avant l'approbation du budget principal des dépenses de 2017-2018.
- Un débat en profondeur sur le budget doit avoir lieu avant que l'approbation soit accordée.
- Le mandat spécial est en vigueur du 1^{er} avril au 30 juin 2017.
- Les fonds serviront à couvrir les coûts associés aux dépenses des ministères.
- D'importantes ententes de financement prévoient que des fonds soient versés le 1^{er} avril 2017, et le mandat autorise également ces versements. Au nombre des programmes, initiatives, ententes, contrats ou autres dont il faut honorer le financement au début de l'année, mentionnons le Fonds général d'aide financière aux municipalités; l'entente de contribution avec le Collège du Yukon; les contrats de transport scolaire; l'entente de contribution avec la Régie des hôpitaux du Yukon et celles avec divers organismes non gouvernementaux; les différents conseils et comités; les contrats avec la GRC et le 911.

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministères
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Eric Clement
Communications
Finances
867-393-6482
eric.clement@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-058

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.